

En résumé :

- Mises à part les dernières plantations, majorité des parcelles en cours de levée.
- Mildiou : 3^{ème} génération incubée dans la majorité des secteurs et 4^{ème} en cours voire incubée en Eure et Loir et dans le Loir-et-Cher nécessitant de prendre en compte le risque dès la levée sur les variétés sensibles et les variétés intermédiaires.
- Insectes : début de vols significatif de *Myzus persicae* sur les secteurs Beauce du Loir-et-Cher et du Loiret.

CONTEXTE

Les parcelles plantées avant le 15 avril (3/4 des parcelles suivies dans le cadre du réseau de suivi pomme de terre) sont levées ou en cours de levée. Les conditions chaudes de ces derniers jours sont favorables à des levées et des développements homogènes.

Les premières plantations réalisées mi-mars sont au stade crochet – début de tubérisation.

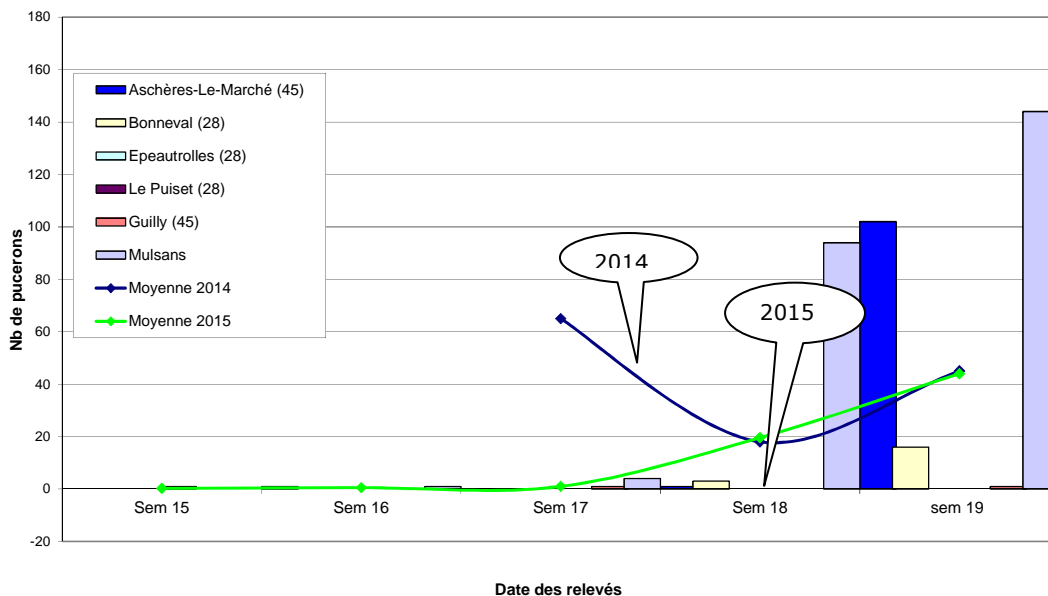
Avec les conditions sèches actuelles, poursuite des buttages et des désherbages sur les dernières plantations qui devraient se terminer ces jours-ci.

INSECTES

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Début de vol significatif de *Myzus persicae* (principal vecteur du virus Y et du virus de l'enroulement) enregistré au cours des 8 derniers jours sur le Loir-et-Cher (Mulsans), le Loiret (Aschères le Marché) et tout début de vol en Eure-et-Loir (Bonneval).

Evolution des populations de pucerons en 2015 (comparaison captures moyennes 2014)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque et prévisions

Conditions très douces et peu venteuses propices aux vols et à l'installation des pucerons.

En production de plants, le risque pucerons est élevé.

En pomme de terre de consommation, le risque puceron est nul pour le moment mais nécessitera un suivi régulier en effectuant des comptages dans les parcelles avec des variétés sensibles aux viroses.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agrophithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIU

Observations sur le réseau

De nouvelles taches de mildiou ont été signalées en milieu de semaine dernière sur un tas de déchet sur le secteur d'Asnières le Marché (28).

Quand le mildiou est présent dans l'environnement, il faut redoubler de vigilance et plus que jamais mettre en œuvre les mesures prophylactiques pour ralentir la progression de la maladie.

Les repousses sur tas de déchets ou en culture (maïs notamment) doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Situation au 12 Mai 2015

Les cycles de mildiou continuent leurs progressions. Le risque mildiou est à considérer à partir du moment où le stade 30% de levée est atteint.

La 3^{ème} génération a fini d'incuber sur toutes les stations sauf Férolles et Gien.

Le risque démarre donc pour les variétés sensibles levées sur ces secteurs.

La 4^{ème} génération a fini d'incuber pour les stations de Guillonville, Louville, Pré-Saint-Evroult, Viabon, La Chapelle Vicomtesse, St Léonard en Beauce et Ouzouer le Marché.

Le risque démarre donc pour les variétés intermédiaires levées sur ces secteurs.

Le risque est maintenant présent pour les variétés intermédiaires et sensibles levées en fonction des stations météorologiques.

Cependant le seuil de nuisibilité est atteint, pour la période du 12/05 au 14/05, seulement pour les variétés sensibles sur les stations de Louville, Rouvray, La Chapelle Vicomtesse et Amilly.

Il faut donc être très vigilant pour les variétés sensibles et intermédiaires à 30% de levée si les conditions météo deviennent favorables en fin de semaine.

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, le risque démarre en début de campagne** au moment où :

- **le stade 30% de levée est atteint**
- **et la génération finie d'incuber**
 - à la sortie de taches de la 3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;
 - à la sortie de taches de la 4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;
 - à la sortie de taches de la 5^{ème} génération pour des variétés résistantes.

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque mildiou en région Centre au 12/05 (résultats issus de Mileos®)

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 12/05	Niveau de risque au 12/05	Seuil de nuisibilité atteint <u>du 12/05 au</u> <u>14/05 ?</u>		
				VS*	VI*	VR*
Eure-et-Loir (28)	Chartres (2h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	moyen	NON	NON	NON
	Guillonville (0h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	fort	NON	NON	NON
	Louville (0h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	fort	OUI	NON	NON
	Pré-Saint-Evroult (0h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	moyen	NON	NON	NON
	Rouvray (5h)	3 ^{ème} incubée - 4 ^{ème} en cours	fort	OUI	NON	NON
	Viabon (0h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	fort	NON	NON	NON
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	fort	OUI	NON	NON
	Ouzouer le Marché (11h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	fort	NON	NON	NON
	St Léonard en Beauce (3h)	3 ^{ème} - 4 ^{ème} incubée	moyen	NON	NON	NON
Loiret (45)	Amilly (5h)	2 - 3 ^{ème} incubée	fort	OUI	NON	NON
	Boisseaux (4h)	2 - 3 ^{ème} incubée	moyen	NON	NON	NON
	Férolles (4h)	3 ^{ème} en cours	moyen	NON	NON	NON
	Gien (4h)	2 ^{ème} en cours	moyen	NON	NON	NON
	Outarville (7h)	2 - 3 ^{ème} incubée	fort	NON	NON	NON
	Pithiviers (2h)	2-3 ^{ème} incubée	moyen	NON	NON	NON
Essonne (91)	Boigneville (6h)	2-3 ^{ème} incubée	fort	NON	NON	NON

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo : temps mitigé en fin de semaine avec des averses, ciel nuageux accompagné de températures en baisses. Attention aux risques d'orages localisés Mercredi. Ce temps correspondant à des conditions plutôt favorables au mildiou.

Analyse du risque :

Sur les dernières plantations non encore levées, le risque mildiou est nul.

Les 3^{èmes} et 4^{èmes} générations ayant déjà terminé leur incubation dans de nombreux secteurs en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher, le risque est à prendre en compte sur les variétés sensibles et intermédiaires sur les parcelles levées à plus de 30% de levée, notamment **sur les stations de Louville, Rouvray, La Chapelle Vicomtesse et Amilly pour lesquels le seuil de nuisibilité devrait être atteint pour la période du 12/05 au 14/05 pour les variétés sensibles.**

Avec les risques de pluies jeudi et vendredi, ce seuil de nuisibilité pourrait s'étendre ç d'autre secteurs.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, COMITE CENTRE ET SUD, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs - Agropithiviers, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018